



Pluvigner, le 2 octobre 2018

Le principal adjoint,

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

**Objet : Mise en place du programme « Devoirs faits »**

Madame, Monsieur,

Le collège va mettre en œuvre à partir du **lundi 01 octobre 2018** le programme « **Devoirs faits** ». Encadré par des assistants d'éducation, il sera proposé le **lundi, mardi et jeudi soir de 17h à 18h**.

Il a pour objectif de **proposer aux élèves, dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs avec la possibilité d'être aidé lorsqu'ils en ont besoin**.

Ce programme est ouvert à tous les collégiens volontaires. Cependant, les groupes sont limités à 20 élèves par soir afin de veiller à un accompagnement individuel efficace. Aussi, si le nombre de demandes venait à être supérieur à la capacité d'accueil des groupes, une priorité sera donnée aux élèves en difficultés.

La participation de l'élève à ce programme implique:

1. **Le volontariat, l'assiduité et la ponctualité.**
2. Un engagement de la famille ou du représentant légal attesté par le coupon réponse ci-joint.



Coupon réponse à remettre au secrétariat pour le jeudi 27 septembre, délai de rigueur

**Programme « Devoirs faits »**

Nous, soussignés, \_\_\_\_\_ (Nom et Prénom)

Parents de l'élève : \_\_\_\_\_ en classe de \_\_\_\_\_

sollicitons l'inscription au programme « Devoirs faits » (17h-18h) le(s) jour(s) suivant(s):

Lundi Vœux ...                       Mardi Vœux ...                       Jeudi Vœux ...

**\*Votre enfant peut participer au programme « Devoirs faits » plusieurs jours. Cochez la (les) case(s) correspondante(s) à votre souhait et indiquez un ordre de préférence (1, 2 et 3) au cas où le nombre de candidature serait trop important.**

**Important :** L'inscription de votre enfant sur ces créneaux vous sera confirmée par un courrier, en fonction de la demande et des places disponibles. Elle peut, en fonction de l'investissement de l'élève et de son assiduité, être remise en cause en cours d'année.

Signatures des parents :